



JUDO CLUB DOMARIN
DOJO A : DOMARIN
DOJO B : LA VERPILLIERE



ASSEMBLEE GENERALE SAISON 2022/2023

23 juin 2023

18h30

22 Avenue des Noyers
38300 Domarin

judodomarin@gmail.com
www.judodomarin.com
06.09.10.12.50



Ouverture de l'assemblée Générale à 18h50

L'Assemblée Générale est constituée de :

- 25 Adhérents majeurs
- 90 Adhérents mineurs représentés par un parent majeur
- 6 Adhérents absents ayant donné procuration

Soit un total de 121 votes sur 342 adhérents

Ordre du jour

1.	Introduction du Président	1
2.	Bilan moral	2
3.	Bilan sportif	7
4.	Compte de Résultat & Budget	9
5.	Saison 2023/2024.....	13
6.	Inscriptions & Règlement	14
7.	Habillement -Tenues du Club	16
8.	Comité Directeur & Commissions.....	17
9.	Remerciements	19
10.	Sponsors et Partenaires.....	20

1. Introduction du Président

Parole au Président

Préambule

Pour rappel, le Club est une association loi 1901 et l'ensemble des personnes qui gèrent ou participent aux activités, hormis les professeurs lorsqu'ils encadrent les entraînements et les compétitions, sont des bénévoles.

Merci à l'ensemble des adhérents et leurs parents de garder cela à l'esprit tout au long de l'année.

Faits marquants de cette année :

- Consolidation du nombre d'adhérents sur le dojo de Domarin
- Stabilisation du Comité Directeur
- Retour des compétitions sur un régime « avant COVID »
- Remplacement de l'entraînement Judo Loisirs par un deuxième entraînement Jujitsu / Self-Defense
- Réouverture d'un entraînement Judo Ado-Adulte le mercredi soir

Points de vigilance :

- Recul du nombre d'adhérents sur le Dojo de La Verpillière
- Pérennisation de l'encadrement du Dojo de La Verpillière (bénévole et professeur) reste un point d'attention

Commentaires :

Pas de Commentaires

2. Bilan moral

Parole au Président

Saison 2022-2023

Ambiance générale

L'association et le club qu'elle représente est un lieu où se mélange convivialité et dépassement de soi, les entrainements de Taïso en sont une particulièrement bonne représentation. Continuons !!!

Tournois du Club

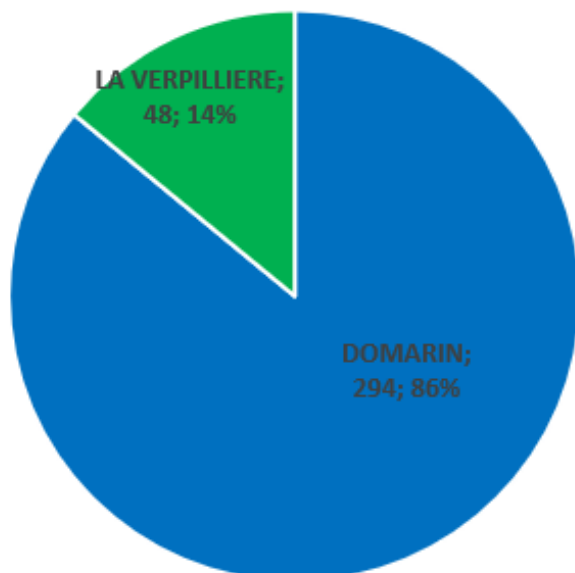
Le week-end des tournois du club a été de nouveau une réussite. Après plusieurs années de tentatives infructueuses nous avons pu lancer la première compétition par équipe féminine avec la participation de 3 équipes.

Labélisation du Club par la Fédération

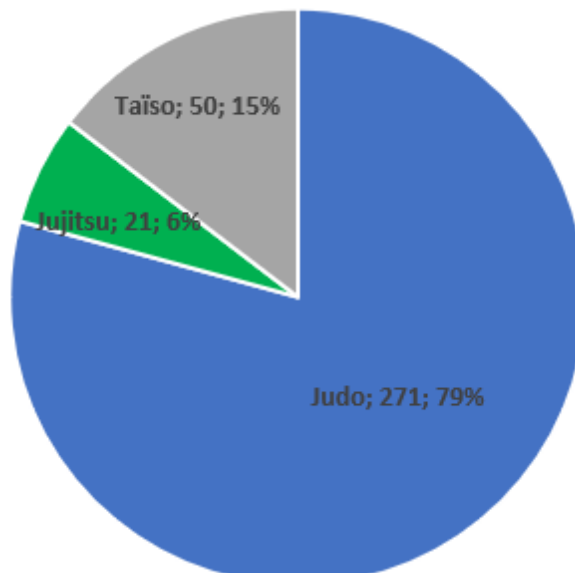
Le club a obtenu le Label Bronze de la part de la Fédération Française de Judo.



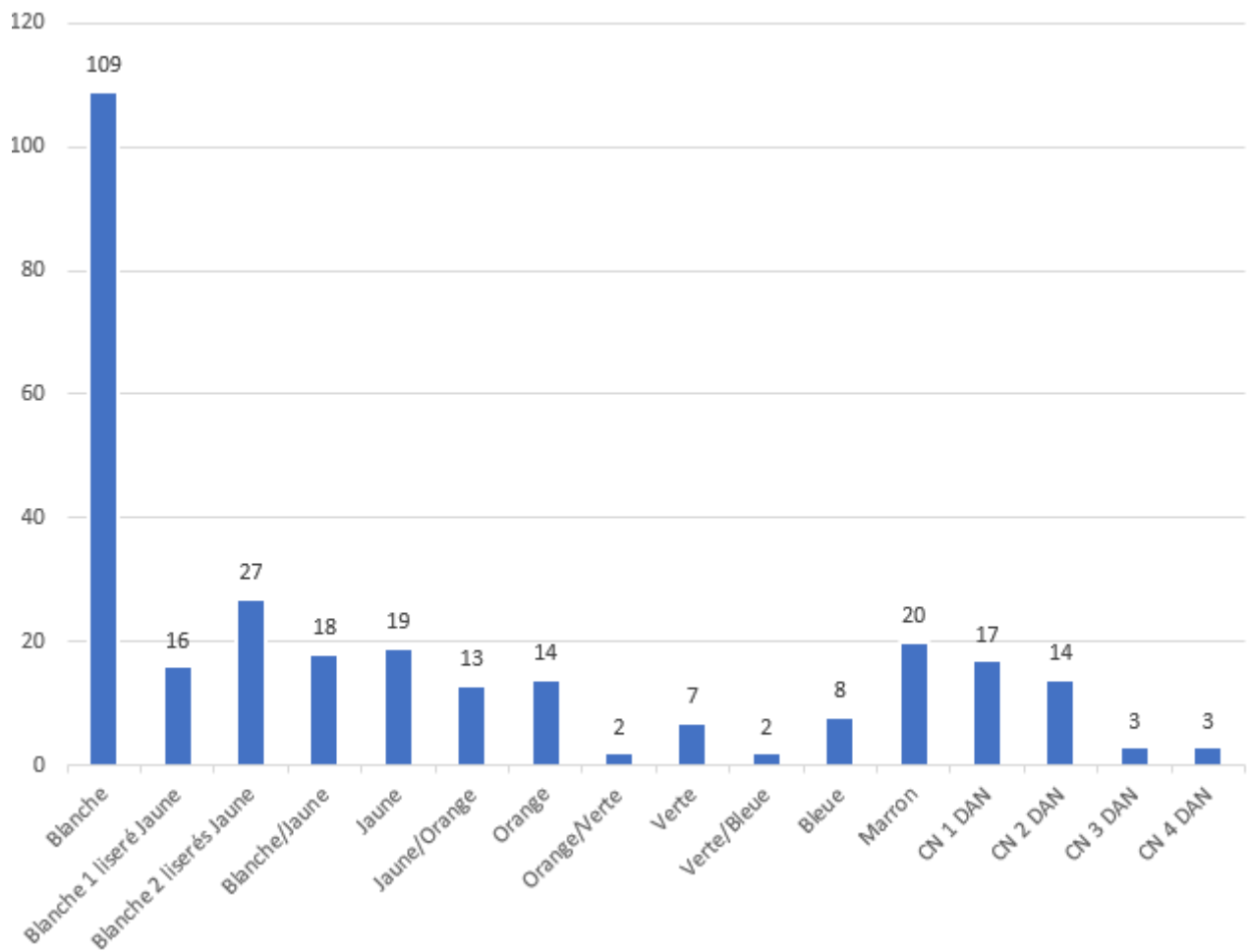
Point sur les adhésions



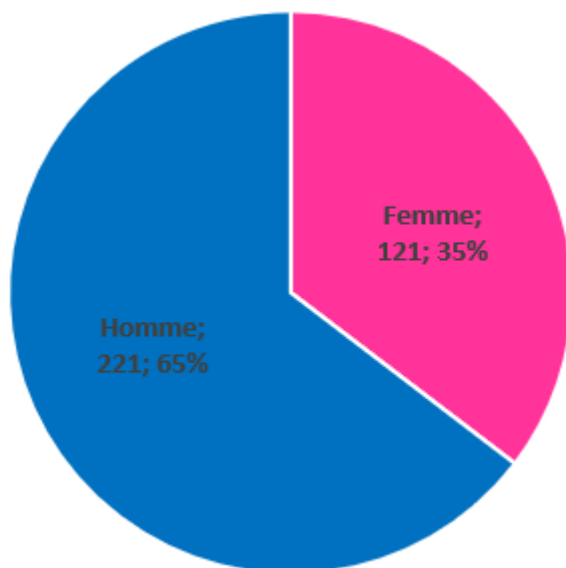
342 licenciés (+10 vs 2021-2022) sur les 2 dojos.
294 (+29) à Domarin, 48 (-19) à La Verpillière.
Les évolutions sont disparates entre les Dojos.



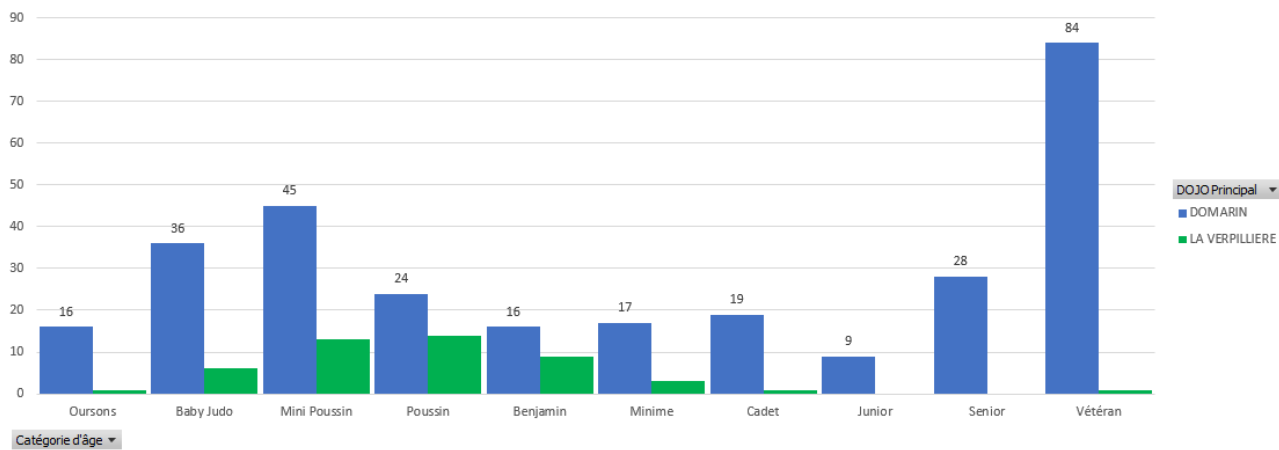
79% pratiquent principalement le Judo
6% le Jujitsu
15% le Taïso.



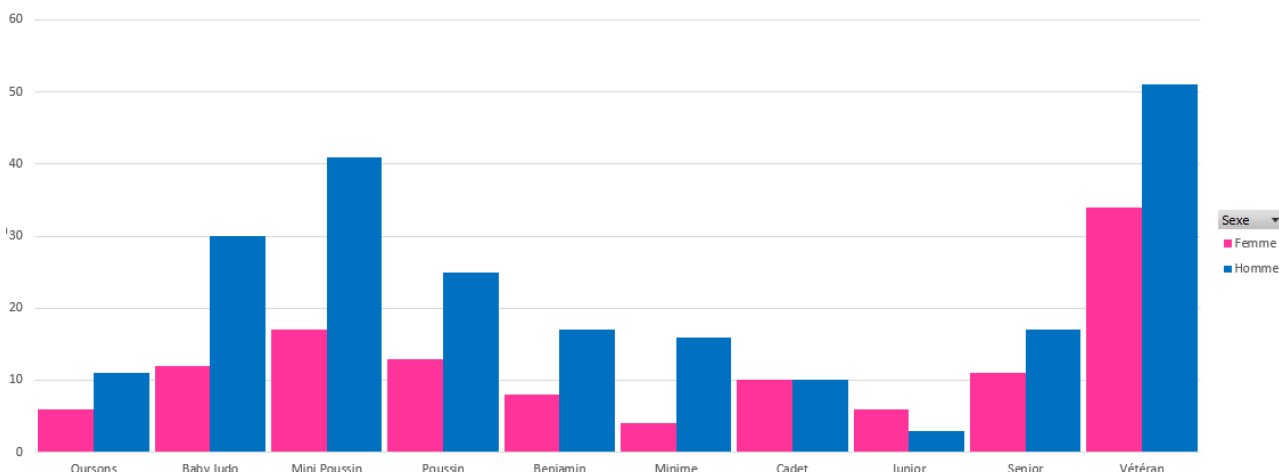
Répartition des ceintures avant les passages de grades.
37 Ceintures noires et beaucoup de débutants.



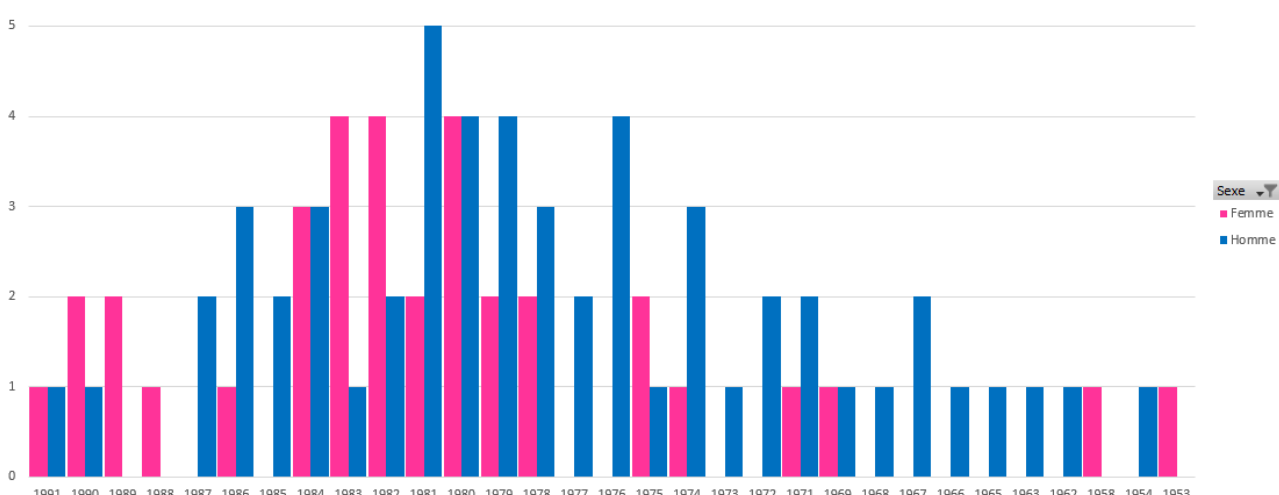
Répartition Femmes/Hommes : 35% de femmes, 65% d'hommes



Catégorie d'âge ▼



Catégorie d'âge ▼



Année ▼

Les répartitions par catégorie d'âges entre Domarin et La Verpillière et entre Femmes et Hommes.

Saison prochaine

Professeurs et Intervenants pour Domarin et La Verpillière.

Domarin

- Jérémie ROBUR (salarié) continue d'assurer l'encadrement des entrainements de Judo à partir des Mini Poussins et du Taïso les Lundi & Jeudi
- Clady DEBONI (intervenante) continue d'assurer l'encadrement des entrainements de Judo à partir des Baby Judo et du Taïso du samedi
- Raphael MAÏDONIS (intervenant) continue d'assurer l'encadrement des entrainements de Ju-Jitsu et le Taïso les Mardi & Jeudi
- Sébastien GIUFFRIDA (intervenant) continue d'assurer l'entraînement « technique » du Mercredi

La Verpillière

- Si son affectation comme professeur de sport le permet, Pierre DI MARCO continuera d'assurer les entrainements sur La Verpillière
- En alternative, une recherche de professeur a été réactivée

Autres supports

- Tommy ZIELENSKI (intervenant) est en mesure de faire des remplacements lors des absences.
- Sébastien MODINI (bénévole) intervient pour la préparation physique
- Steve BRAMBILA (bénévole) aide Jérémie le mercredi
- Maxime DE BONI (bénévole) aide Clady le samedi matin
- Charlie VLIMANT (bénévole) aide Raph les mardi et jeudi

Appel à bénévoles

Comme rappelé en préambule, le Club est une association et fonctionne grâce aux bénévoles.

Pour renforcer et participer au renouvellement des actions, nous invitons toutes les bonnes volontés à nous rejoindre.

Nous reviendrons sur les postes clés pour la prochaine saison plus tard dans la réunion.

Point sur les "Contrats ou Conventions passés entre l'Association et un Administrateur"

(Article 9 des Statuts, Non soumis au vote)

Il n'y a pas de convention entre l'Association et les membres du Comité Directeur.

Sébastien GIUFFRIDA a quitté le Comité Directeur pour pouvoir être rémunéré comme intervenant lors des entrainements qu'il encadre.

Commentaires :

Pas de Commentaires

Présentation et Approbation du Règlement Intérieur **(Article 16 des Statuts, Soumis au vote de l'Assemblée Générale)**

Parole au Président

Ci-après Règlement Intérieur soumis au vote

Article 1 : Adhésion :

L'adhésion au club signifie l'acceptation du présent règlement. Elle a lieu de préférence en début de saison, mais peut se faire également en cours d'année. L'adhérent se présentera avec un Certificat Médical, ou une Attestation de Santé confirmant ses aptitudes physiques à la pratique du judo, jujitsu ou taïso y compris en compétition le cas échéant. Le tout conformément à loi n° 2022-296 du 2 mars 2022 visant à démocratiser le sport en France.

Il remplira la demande de licence et les autorisations parentales afin que le club dispose de toutes les coordonnées nécessaires pour remplir les formalités auprès de la Fédération et puisse joindre les parents ou la famille en cas de problème.

Article 2 : Cotisation :

La cotisation est à régler à l'inscription en totalité. Elle comprendra le prix de la licence fédérale (y compris l'assurance en cas de blessure) et permet de couvrir les frais de fonctionnement du club (professeur, déplacements, animation, ...). Deux séances d'essai gratuites sont toutefois conseillées afin de laisser un temps de réflexion au nouvel adhérent. Il devra alors fournir un Certificat Médical ou une Attestation de Santé avant le début des essais. Ce même certificat servira ensuite lors de l'inscription définitive.

Article 3 : Validation d'Adhésion et Remboursement :

Pour les nouveaux adhérents, la poursuite des entraînements après les 2 séances d'essais vaut validation de l'adhésion. Pour les réinscriptions, et sauf cas particulier validé par le Comité Directeur, l'inscription vaut validation de l'adhésion dès le premier entraînement.

Aucun remboursement ne sera effectué après la validation de l'inscription.

Article 4 : Equipement :

Chaque Judoka doit être muni d'un Judogi (kimono) et d'une paire de zooris, tongues ou chaussons ; ils sont obligatoires pour se rendre des vestiaires aux tatamis et des tatamis aux vestiaires. En aucun cas les judokas ne marcheront à l'extérieur du gymnase avec ces zooris, tongues ou chaussons réservés uniquement à l'intérieur du complexe sportif.

De la même façon, il est impératif d'arriver et de quitter le complexe sportif en tenue de ville ou de sport et en aucun cas en kimono (celui-ci étant réservé exclusivement à la pratique du judo).

Pour la pratique des activités de renforcement Cardio-Musculaire et de Taïso, une tenue de sport classique est suffisante (Jogging, Legging, Short et Tee-shirt).

Article 5 : Règles de bienséance :

La ponctualité est de rigueur : votre retard perturbe le cours. Arriver 10 minutes avant le cours.

Le judoka salue le Shinzen (portait de Jigoro Kano, fondateur du Judo) et le professeur en montant et en sortant du tatami.

Le judoka travaille dans le calme, sans excitation.

Le judoka demande au professeur la permission de quitter et de revenir sur le tatami.

Le professeur se réserve le droit, s'il le juge nécessaire, d'exclure un élève si celui-ci perturbe le cours ou fait état de mauvais esprit ou mauvaise volonté. Il en avertira un membre du Bureau ainsi que les parents.

Les parents sont responsables de leurs enfants jusqu'à la montée du judoka sur le tatami et à partir de sa sortie du tatami. Malgré la surveillance des bénévoles du club ou du gardien du gymnase, tout incident ou accident, vol ou dégât matériel hors du cours, est du ressort de la responsabilité civile des parents.

Le port du tee-shirt sous la veste de kimono est obligatoire pour les judokates féminines.

Article 6 : Hygiène :

Une bonne hygiène corporelle est indispensable lors du déroulement des entraînements. Les judokas montent sur le tatami avec les pieds propres, les ongles des pieds et des mains coupés. Le kimono doit être propre.

Les barrettes, élastique avec métal et bijoux sont interdits.

En cas de verrues, protéger par de l'électroplaste et une chaussette (si c'est au pied), afin d'éviter toute contamination du tatami et des autres judokas.

Vote de l'assemblée générale : Résolution adoptée

Pour : 121

Contre : 0

Ne se Prononce pas : 0

3. Bilan sportif

Parole au Directeur Sportif

Passage de Grade : Ceinture Noire

- 4^{ème} DAN : Sébastien GIUFFRIDA (Juin 2022) et Sébastien MODINI (Novembre 2022)

Formations :

- Volontaires Assistants :
 - Maxime DE BONI
 - Yassine BENBELGACEM
 - Raphael COLIN
 - Lucie GALIANA
 - Elisa DULOVIER

Challenge Interne Dojo Domarin :

- Baby Judo
 - 1^{er} : Jean ORELLE
 - 2^{ème exæquo} : Axel PIAU & Samuel SIMON
- Mini Poussin
 - 1^{er} : Asma BENZAOUZ
 - 2^{ème} : Enael PAILLET
 - 3^{ème exæquo} : Raphaël DULOVIER & Abel DJOUAHRA
- Poussin
 - 1^{er} : Maïssa BENZAOUZ
 - 2^{ème} : Erkan ERDOGAN
 - 3^{ème exæquo} : Louison PEQUAY et Marius BIANCHI

Challenge Interne Dojo La Verpillière :

- Sera organisé au dojo par Pierre la semaine prochaine.

Compétitions Jiu-Jitsu :

- Open Régional :
 - Gwladys MARSIGLI : 1^{ère} Championnat de France juniors et Participation aux Championnat d'Europe
 - Dylan MARSIGLY : 9^{ème} Championnat de France juniors

Compétitions Judo :

- Benjamins/ Benjamines

1 ^{er}	Loévan GOMEZ	7 ^{ème} Championnat AURA
2 ^{ème} exæquo	Gabriel GOUTHIÈRE & Timéo VERNET	5 ^{ème} Championnat Départemental

Autres :

- Melek BEN MARZOUG	7 ^{ème} Championnat Départemental
- Gaspard RAYNAUD	9 ^{ème} Championnat Départemental
- Edouard AVONT	1 ^{er} Circuit Benjamin
- Victor BOUZAT	7 ^{ème} Circuit Benjamin

- Minimes

1 ^{er}	Lisa GIUFFRIDA	3 ^{ème} Championnat de France
2 ^{ème}	Enzo VERNET	2 ^{ème} Championnat AURA
3 ^{ème} exæquo	Yassine BENBELGACEM & & Utku TURKIYLMAZ	3 ^{ème} Championnat Interdépartemental

Autres :

- Tiago ASSE BILLE	1 ^{er} championnat départemental
--------------------	---

- Cadets

1 ^{er} exæquo	Ilyana VERNET & Johann RIVIERE	5 ^{ème} Championnat AURA 2 ^{ème} Division
3 ^{ème}	Nicolas DUBOIS	5 ^{ème} Championnat Interdépartemental

Autres

- Kubilay TURKIYLMAZ	3 ^{ème} Championnat Départemental
- Gabriel ANTOINE	5 ^{ème} Championnat Départemental

- Juniors

1 ^{er}	Maxime DE BONI	5 ^{ème} Championnat AURA
-----------------	----------------	-----------------------------------

- Seniors

1 ^{er}	Clady DE BONI	7 ^{ème} Championnat de France 2 ^{ème} Division 3 ^{ème} Championnat de France Universitaire
2 ^{ème}	Ramazan TURKIYLMAZ	1 ^{er} Championnat Interdépartemental
3 ^{ème}	Hedi BENKHORIS	3 ^{ème} Championnat Interdépartemental

Autres

- Pierre DI MARCO	5 ^{ème} Championnat Interdépartemental
- Thomas PELISSOU	3 ^{ème} Championnat Départemental
- Arthur MOURET	3 ^{ème} Championnat Départemental

- Vétérans

1 ^{er}	Stéphanie RIGAL	2 ^{ème} Championnat de France
2 ^{ème}	Fabien BUISSON	3 ^{ème} Championnat de France
3 ^{ème} exæquo	Alex MAÏDONIS Olivier VERNET	Participation Championnat de France

Commentaires :

Pas de Commentaires

4. Compte de Résultat & Budget

Présentation et Approbation du Compte de Résultat Définitif 2021-2022

(Article 9 des Statuts, Soumis au vote de l'Assemblée Générale)

Parole au Président

Compte de Résultat Définitif 2021-2022	Crédit	Débit	Solde
Crédits - débits	64 801,85	54 850,91	9 950,94
REVENUS	64 620,85	1953,00	62 667,85
Produits de gestion courante	138,48		138,48
Subventions d'exploitation	8290		8290
Ventes, prestations de service	56192,37	1 953,00	54 239,37
DEPENSES	181,00	52 897,91	-52 716,91
Achats		1 573,84	-1 573,84
Achats fédération de judo	180,00	13 165,29	-12 985,29
Championnats, compétitions		2 752,51	-2 752,51
Charges du personnel		25 993,13	-25 993,13
Charges financières		181,40	-181,4
Services extérieurs	1,00	9 231,74	-9 230,74

Pour mémoire, Compte présenté lors de l'Assemblée Générale en Juin 2022

Compte de Résultat Prévisionnel 2021-2022	Crédit	Débit	Solde
Crédits - débits	64 801,85	54 850,91	9 950,94
REVENUS	64 620,85	1953,00	62 667,85
Produits de gestion courante	138,48		138,48
Subventions d'exploitation	8290		8290
Ventes, prestations de service	56 192,37	1 953,00	54 239,37
DEPENSES	181,00	52 897,91	-52 716,91
Achats		1 573,84	-1 573,84
Achats fédération de judo	180,00	13 165,29	-12 985,29
Championnats, compétitions		2 752,51	-2 752,51
Charges du personnel		25 993,13	-25 993,13
Charges financières		181,40	-181,4
Services extérieurs	1,00	9 231,74	-9 230,74

Vote de l'assemblée générale : Résolution adoptée

Pour : 121

Contre : 0

Ne se Prononce pas : 0

Présentation et Approbation du Compte de Résultat Prévisionnel 2022-2023

(Article 9 des Statuts, Soumis au vote de l'Assemblée Générale)

Parole au Président

Compte de Résultat Prévisionnel 2022-2023	Crédit	Débit	Solde
Crédits - débits	76 818,64	76 346,10	472,54
REVENUS	74 444,89	0,00	74 444,89
1.1 - Produits de gestion courante	150,00		150,00
1.2 - Subventions d'exploitation	4 535,50		4 535,50
1.3 - Ventes, prestations de service	69 759,39	0,00	69 759,39
2 - DEPENSES	2 373,75	76 346,10	-73 972,35
2.1 - Achats	142,65	14 201,61	-14 058,96
2.2 - Cotisations et Donations	0,00	13 615,10	-13 615,10
2.3 - Championnats, compétitions		7 295,00	-7 295,00
2.4 - Charges du personnel	2 231,10	25 766,55	-23 535,45
2.5 - Charges financières		159,14	-159,14
2.6 - Services extérieurs		318,81	-318,81
2.7 - Rémunérations intermédiaires et honoraires		12 140,79	-12 140,79
2.8 - Frais des manifestations		2 849,10	-2 849,10

Pour cette saison nous devrions avoir un léger solde positif d'environ 475€. Les écarts avec le budget s'expliquent principalement par :

- Ventes, Prestations : une légère augmentation du nombre de licenciés et la prise en charge de la buvette lors du week-end de tournoi.
- Achats : Nous avons réinvesti dans du matériel et du réaménagement cette saison (Imprimante Laser, Cadre bois des tatamis, Rangement matériel et surtout de nouveaux Tatamis). Ce poste intègre aussi les dépenses faites pour la buvette des tournois et l'achat des vêtements.

Pour mémoire, Budget présenté lors de l'Assemblée Générale en Juin 2022

Budget 2022-2023	Crédit	Débit	Solde
Crédits - débits	67 320	67 320,00	0
REVENUS	67 320	50	67 270
Produits de gestion courante	160		160
Subventions d'exploitation	6 100	50	6 050
Ventes, prestations de service	61 060		61 060
DEPENSES	0	67 270	-67 270
Achats		10 000	-10 000
Achats fédération de judo		12 500	-12 500
Championnats, compétitions		8 350	-8 350
Charges du personnel		26 400	-26 400
Charges financières		200	-200
Services extérieurs		9 820	-9 820

Vote de l'assemblée générale :

Pour : 121

Contre : 0

Ne se Prononce pas : 0

Présentation et Approbation des Cotisations pour la Saison 2023-2024

(Article 3 des Statuts, Soumis au vote de l'Assemblée Générale)

Parole au Président

La seule évolution prévue l'année prochaine est liée au retour à 41€ de la licence fédérale pour les Oursons et Baby 1.

Oursons - BabyJudo 1	170 €
BabyJudo 2 - MiniPoussins	
Poussins	200 €
Benjamins - Minimes	220 €
Cadets - Juniors - Seniors	240 €
Judo loisir - Jujitsu - Taïso	200 €

Pour mémoire, cotisations de la saison qui se termine.

Oursons - BabyJudo 1	150 €
BabyJudo 2 - MiniPoussins	170 €
Poussins	200 €
Benjamins - Minimes	220 €
Cadets - Juniors - Seniors	240 €
Judo loisir - Jujitsu - Taïso	200 €

Vote de l'assemblée générale : Résolution adoptée

Pour : 121

Contre : 0

Ne se Prononce pas : 0

Présentation et Approbation du Budget 2023-2024
(Article 9 des Statuts, Soumis au vote de l'Assemblée Générale)

Parole au Président

Budget 2023-2024	Crédit	Débit	Solde
Crédits - débits	76 230,00	76 230,00	0,00
REVENUS	76 230,00	0,00	76 230,00
1.1 - Produits de gestion courante	150,00		150,00
1.2 - Subventions d'exploitation	6 200,00		6 200,00
1.3 - Ventes, prestations de service	69 880,00		69 880,00
2 - DEPENSES	0,00	76 230,00	-76 230,00
2.1 - Achats		11 220,00	-8 220,00
2.2 - Cotisations et Donations		14 000,00	-14 000,00
2.3 - Championnats, compétitions		6 900,00	-6 900,00
2.4 - Charges du personnel		26 900,00	-26 900,00
2.5 - Charges financières		180,00	-180,00
2.6 - Services extérieurs		330,00	-330,00
2.7 - Rémunérations intermédiaires et honoraires		13 500,00	-13 500,00
2.8 - Frais des manifestations		3 200,00	-3 200,00

Vote de l'assemblée générale : Résolution adoptée

Pour : 121

Contre : 0

Ne se Prononce pas : 0

Présentation et Approbation des taux de remboursement des frais de déplacement
(Article 11 des Statuts, Soumis au vote de l'Assemblée Générale)

Parole au Président

Les frais de déplacement sont remboursés sur la base de 0,60€ / km pour les salariés et bénévoles.

Vote de l'assemblée générale : Résolution adoptée

Pour : 121

Contre : 0

Ne se Prononce pas : 0

Election de deux Vérificateurs aux comptes
(Article 9 des Statuts, Soumis au vote de l'Assemblée Générale)

M. Bruno FERRANTE et Mme Laurie CHEVRIER SUBERT se présentent comme candidats au poste de vérificateur au compte.

Vote de l'assemblée générale : M FERRANTE et Mme CHEVRIER SUBERT sont élus

Pour : 121

Contre : 0

Ne se Prononce pas : 0

5. Saison 2023/2024

Parole au Président

Planning Domarin

Ajustement de l'organisation entre Taïso et Ju-Jitsu le jeudi
Décalage de 15 min de l'entraînement du vendredi

EMPLOI DU TEMPS SAISON 2023 / 2024							Nbre de cours par semaine
DOJO - DOMARIN							
2023	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi	
9 H	Jérémie	Raphaël	Jérémie/Sébastien	Jérémie/Raphaël	Jérémie	Clady	
10 H						OURSON BABY JUDO 1	OURSON 2020 BABY 1 2019 BABY 2 2018
11 H						BABY JUDO 2	MINI POUSS 1 2017 MINI POUSS 2 2016
12 H						TAÏSO	POUSSIN 1 2015 POUSSIN 2 2014
13 H							BENJAMIN 1 2013 BENJAMIN 2 2012
14 H							MINIME 1 2011 MINIME 2 2010
15 H							CADET 1 2009 CADET 2 2008 CADET 3 2007
16 H							JUNIOR 1 2006 JUNIOR 2 2005 JUNIOR 3 2004
17 H			MINI POUSSIN 1				SENIOR 2003 à 1994 VETERAN 1993 et avant
18 H	POUSSINS		MINI POUSSIN 2	POUSSINS			TAÏSO 2009 et avant
19 H	BENJAMINS MINIMES			BENJAMINS MINIMES			JUJITSU 2012 et avant
20 H	CADETS JUNIORS SENIORS	TAÏSO - FIT	CADETS JUNIORS SENIORS	TAÏSO	ADETS JUNIORS SENIORS		
21 H	TAÏSO	JUJITSU SELF-DEFENSE		JUJITSU SELF-DEFENSE			
22 H							

Planning La Verpillière

Pas de Changement prévu.

EMPLOI DU TEMPS SAISON 2023 / 2024							Nbre de cours par semaine
DOJO - LA VERPILLIERE							
2023	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi	
9 H	Pierre				Pierre	Pierre	
10 H							OURSONS 2020 BABY 1 2019 BABY 2 2018
11 H						TAÏSO si plus de 10 inscrits	MINI POUSS 1 2017 MINI POUSS 2 2016
12 H							POUSSIN 1 2015 POUSSIN 2 2014
13 H							BENJAMIN 1 2013 BENJAMIN 2 2012
14 H							MINIME 1 2011 MINIME 2 2010
15 H							
16 H							
17 H	OURSON BABY JUDO				MINI POUSSIN		CADET 1 2009 CADET 2 2008 CADET 3 2007
18 H	POUSSIN BENJAMIN MINIME				POUSSIN BENJAMIN MINIME		
19 H							Nous Consulter
20 H							JUNIOR 2 2005 JUNIOR 3 2004
21 H							Judodomarin@gmail.com
22 H							VETERAN 1993 et plus TAÏSO 2009 et avant

Commentaires :

Pas de Commentaires

6. Inscriptions & Règlement

Parole au Président

Inscriptions

Rappel : les inscriptions se font en ligne :

- Sur le site du club <https://www.judodomarin.com/adhesion>
ET
- Sur le site de la Fédération <https://moncompte.ffjudo.com/prise-licence>

Règlements

L'année prochaine les options de règlement seront les suivantes. Par ordre de préférence :

- Sur place par chèque :
 - 1 chèque de 41€ **pour les débutants** (licence FFJDA encaissé courant Septembre)
 - Le reste de la Cotisation (totalité pour les réinscriptions) en 1 ou 3 chèques (encaissés à partir d'Octobre)
 - Ordre : Judo Club Domarin pour tous les chèques
- Sur place par CB via Terminal de Paiement :
 - Paiement en une fois
- Sur place En espèce :
 - Paiement en une fois
- Par virement
 - Paiement en une fois

Rappel des Prises en Charge possibles

- Certains Comité d'Entreprises proposent :
 - De prendre en charge une partie des cotisations ou de la licence
 - Des Coupons Sport ANCV
 - Des Chèques Vacances
- Carte TATTOO pour les collégiens
 - Jusqu'à 60 € de prise en charge par le Département
 - Plus d'info sur <https://www.isere.fr/carte-tattoo>
- PASS REGION pour les lycéens et dans certains cas pour les jeunes de 16 à 25 ans
 - 30€ de prise en charge par la Région (doublé pour les filles et/ou personne en situation de handicap)
 - Plus d'info sur <https://jeunes.auvergnerhonealpes.fr/205-pour-qui.htm>
- PASS'SPORT par le Ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques
 - 50 € pour les enfants de 6 à 18 ans, pour les foyers bénéficiant de l'ARS ou de l'AAEH
 - Plus d'info sur <https://pass.sports.gouv.fr/>

Dates

Les pré inscriptions sont ouvertes depuis début Juin, sur les sites internet du Club et de la FFJDA.
Faites-les le plus tôt possible, cela nous fera gagner un temps précieux en début de saison.
Vous pourrez finaliser votre inscription au forum ou aux permanences début septembre avec Certificats Médicaux, Attestations de Santé et Règlements.

Forum des Associations

- Forum des Associations à La VERPILLIERE : le vendredi 1er Septembre (18h00-21h00) Salle Jean-Rabilloud
- Forum des Associations de DOMARIN : le samedi 9 Septembre 2023 (9h30-13h30) Complexe Sportif

Commentaires :

Pas de Commentaires

7. Habillement-Tenues du Club

Parole au Président

Rappel de la collection actuelle

	<h2>T-shirt</h2>  <p>Prix : 23 € Tailles : 3XS (7/8 ans), 2XS (9/10 ans), XS (11/12 ans), S, M, L, XL, 2XL, 3XL</p>	<h2>Veste</h2>  <p>Prix : 32 € Tailles : 3XS (7/8 ans), 2XS (9/10 ans), XS (11/12 ans), S, M, L, XL, 2XL, 3XL</p>	
	<h2>Pantalon</h2>  <p>Prix : 28 € Tailles : 3XS (7/8 ans), 2XS (9/10 ans), XS (11/12 ans), S, M, L, XL, 2XL, 3XL</p>	<h2>Veste softshell</h2> <p>Adulte Prix : 57 € Tailles Adulte : S, M, L, XL, 2XL, 3XL</p> <p>Junior Prix : 47 € Tailles : 120cm, 140cm, 160cm</p> 	

	<h3>Bon de commande vêtements</h3> <h4>Judo Club Domarin - La Verpillière</h4>				
Nom: _____ Téléphone: _____ Mail: _____	Dojo * : _____ Domarin _____ La Verpillière _____	Cours * : _____ Baby 1 / Mini Poussin / Poussin _____ Benjamin-Minimes / Judo Compétiteurs _____ Judo Loisir / Jujitsu / Taïso _____			
* entourer les selections					
Article	Quantité	Taille	Prix	Total	
Veste			32,00 €		3XS, 2XS, XS, S, M, L, XL, 2XL, 3XL
T-shirt			23,00 €		3XS, 2XS, XS, S, M, L, XL, 2XL, 3XL
Pantalon			28,00 €		3XS, 2XS, XS, S, M, L, XL, 2XL, 3XL
<i>Réduction par ensemble Veste+T-shirt+Pantalon</i>			-3,00 €		80 € ald 83€
Softshell adulte			57,00 €		S, M, L, XL, 2XL, 3XL
Softshell junior			47,00 €		120, 140, 160
			TOTAL:		
Mode de paiement:					
Chèque à l'ordre de "Judo Club Domarin"					

Pour la saison prochaine, nous analysons un possible changement vers une boutique en ligne « autonome » (prise en charge de A à Z, de la commande à la Livraison). La décision n'a pas été prise pour le moment, cette solution n'étant pas neutre sur les prix des vêtements.

Commentaires :

Pas de Commentaires

8. Comité Directeur & Commissions

Parole au Président

Membres du Comité Directeur élus (8/8) :

Sébastien GIUFFRIDA (Vice-Président en charge des relations Comité, Ligue et Fédération)
Vanessa LEPLATRE (Vice-Présidente charge du Dojo La Verpillière)
Valérie BERNARD (Vice-Présidente en charge des Relations Publiques)
Candice VAVRIL (Secrétaire), Bernard HUSSLER (Trésorier), Alexandre MAIDONIS (Trésorier Adjoint),
Ramazan TURKYILMAZ (Administrateur), Charlie VLIMANT (Président du Comité Directeur)

Autres Membres :

Jérémie ROBUR (Directeur Technique)

Sortants (1/8) :

Sébastien GIUFFRIDA (élu en 2020)

Renouvellement (5/8) :

Alexandre MAIDONIS (élu en 2013, 2015, 2017, 2019 et 2021)
Bernard HUSSLER (élu en 2019 et 2021), Charlie VLIMANT (élu en 2019 et 2021)
Ramazan TURKYILMAZ (élu en 2021), Vanessa LEPLATRE (élue en 2021)

Vote de l'assemblée générale : les 5 membres sont réélus pour un mandat de 2 ans

Pour : 121

Contre : 0

Ne se Prononce pas : 0

Entrants (1/8) :

Angélique MATTHIEU, parent de Manon et Lola ROCH, se présente comme candidat au Comité Directeur

Vote de l'assemblée générale : Angélique MATTHIEU est élue pour un mandat de 2 ans

Pour : 121

Contre : 0

Ne se Prononce pas : 0

Non abordé en séance faute de temps, pour rappel

Commissions :

- Relation Sponsors :
 - **Recherche bénévole**
- Relation Adhérents Section Domarin :
 - Baby Judo (Samedi) : Charlie VLIMANT (+ Cécilia POZZO) + **Recherche bénévole**
 - Mini Poussin (Mercredi) : Angélique MATHIEU + Cécilia POZZO
 - Poussin / Benjamin / Minime (Lundi / Jeudi) : Candice VAVRIL
 - Cadet / Junior / Sénior / Vétéran (Lundi / Mercredi / Vendredi) : **Recherche bénévole**
 - Taïso (Lundi/Jeudi/Samedi) : Valérie BERNARD
 - Taïso Fit et Jiu-Jitsu (Mardi-Jeudi) : Charlie VLIMANT
- Relation Adhérents Section La Verpillière (Lundi / Vendredi) :
 - Vanessa LEPLATRE (Responsable de la Section)
 - Adil KENDY
 - **Recherche un co-responsable + des bénévoles supplémentaires**
- Habillement
 - Cecilia POZZO, Jonathan COTTINET
- Équipements & Aménagement
 - Sébastien MODINI, Sébastien GIUFFRIDA
 - Ramazan TURKYILMAZ
- Manifestations (hors Tournoi du Club) :
 - Candice VAVRIL, Yves DE BONI, Valérie BERNARD, Charlie VLIMANT

- Toute bonne volonté pour participer à la vie de l'association, organisation des activités sportives (Tournoi, Stages, ...) et non sportives (Forum, Arbres de Noël, Photos, Buvettes, ...)

9. Remerciements

Parole au Président

Au nom du Comité Directeur je tiens à remercier :

- Pour leur investissement régulier ou leur aide ponctuelle mais essentielle : Steve BRAMBILA, Adil KENDY, Sébastien MODINI, Cécilia POZZO, Maxime DE BONI, Yassine BENBELGACEM, Stéphane ROCH, Angélique MATHIEU.
- Tous les bénévoles qui ont participé au déroulement du Tournoi du Club les Samedi et Dimanche 4 et 5 Février dernier.

A titre personnel je tiens à remercier :

- L'ensemble du Comité Directeur d'assurer la gestion et la direction de l'association
- Les bénévoles et en particulier Cécilia POZZO et Sébastien MODINI pour leur actions au cours de la saison écoulée
- Les professeurs et intervenants et en particulier Jérémie ROBUR, avec qui nous avons noué une relation basée sur un respect réciproque qui va au-delà de nos divergences de point de vue occasionnelle.

Un grand merci aussi aux mairies de DOMARIN et de LA VERPILLIÈRE pour leur confiance et leur soutien.

Pour finir, merci aux sponsors pour leur soutien (liste ci-après).

Commentaires :

Pas de Commentaires

Clôture de l'Assemblée Générale à 19h28

10. Sponsors et Partenaires



judodomarin@gmail.com
www.judodomarin.com
06.09.10.12.50

